

# CHARTRE EDUCATIVE DE CONFIANCE

Soucieux de construire un dialogue réciproque dans l'intérêt de l'étudiant, l'équipe éducative a souhaité rédiger cette charte de confiance présentant les éléments clés d'un partenariat réussi entre les familles, l'étudiant et l'établissement scolaire. Dans cet esprit, le Lycée Talensac souhaite, en collaboration avec les familles, « **accompagner chaque étudiant, le reconnaître tel qu'il est**, là où il en est, **lui permettre d'aller au plus loin de ses possibilités**, l'autoriser à **atteindre son excellence**, croire en sa **capacité de grandir en humanité** ». <sup>1</sup>

Etablissement sous contrat avec L'Etat, le **lycée Talensac** est sous tutelle d'une congrégation religieuse (Filles du Cœur de Marie) ayant pour objectifs de déployer les **ressources humaines** et la **tolérance de chacun**.

**La réussite de l'étudiant passe par une confiance et une communication réciproque ; pour cela, des moyens de communication et d'information sont déployés :**

- ✓ Les informations liées à la scolarité sont transmises via Pronote (consultation des notes, informations diverses) et Ecole Directe (certificats de scolarité, paiement en ligne). Les familles et étudiants s'engagent à consulter régulièrement ces informations.
- ✓ Les adresses mails de l'équipe éducatives sont communiquées en début d'année.

**Afin de grandir dans un cadre sécurisant propice à la réussite scolaire, le lycée est soucieux de transmettre les règles de savoir-être :**

- ✓ Les étudiants doivent avoir une attitude de respect et de politesse à l'égard de toutes les personnes qu'ils côtoient dans le lycée.
- ✓ Les étudiants doivent adopter une tenue et une attitude qui sont celles que l'on attend dans tout environnement de travail (cf Règlement Intérieur).
- ✓ En s'inscrivant au lycée, tout étudiant s'engage à assister à tous les cours prévus dans l'emploi du temps afin de permettre la validation de sa formation.

<sup>1</sup>Père Clorivière, membre fondateur de la tutelle